



COMPAGNIE DES EXPERTS ARCHTECTES PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS RAPPORT FINANCIER 2014

(Diapo ..)

Chers consœurs et confrères,

Voici le rapport financier pour l'exercice 2014 .

Contrairement aux années précédentes, pour lesquelles le bilan comptable se faisait du 31 octobre au 1^{er} novembre, il sera désormais réalisé de Décembre à Décembre pour le présenter à notre assemblée Générale désormais fixée à mi Janvier afin de permettre de recevoir les nouveaux experts et de les informer à cette occasion des activités de la compagnie.

Cette année donc, et pour compenser ce mois de décalage le bilan comptable sera établi sur 14 mois soit du 1^{er} Novembre 2013 au 31 Décembre 2014.

Les comparaisons avec les chiffres de 2013 sont donc à relativiser.

Ce bilan comptable est en ligne sur le site de la compagnie, pour ceux qui souhaiteraient le consulter.

AU CHAPITRE DES RECETTES :

COTISATIONS : *(diapo n° ...)*

La recette des cotisations perçues par les membres s'élève a un total de **39.768,34 €** (contre 31 198,10 €. en 2013)

Cette cotisation comprend :

- Les cotisations à la compagnie qui sont de **28.760 €** (contre 27 640 € en 2013) ce qui s'explique par le nombre de membres légèrement supérieurs cette année.
- Les cotisations pour la certification AFNOR désormais recueillies par la Compagnie qui sont de **11.008, 34 €** pour les 19 membres inscrits et certifiés. Ces cotisations comprennent le solde de 2013 et la cotisation de 2014 qui est de 314,15 € par membre

A ce jour nous sommes **152 membres** inscrits soit 7 de plus que l'an passé.

Après de multiples relances toutes les cotisations dues ont été encaissées.

Nos confrères Jacques GRONDIN et Michel CHASSE ont démissionné en 2014

3 présidents d'honneur qui ne sont plus en activité sont exemptés de cotisation, il s'agit de Jacques AUSTRY, Pierre-Claude PARLEBAS, et Jean-Pierre SEVAISTRE.

Les 149 membres ayant cotisé se répartissent comme suit :

- 12 « membres sans activité » pour un montant de 50 € chacun.
- 10 « nouveaux membres » pour un montant de 110 €
- 127 « membres actifs » pour un montant de 220 €.

SORTIES ET RECEPTIONS : (diapo ...)

Les recettes encaissées pour la sortie et notre cocktail annuels s'élèvent au total à **6.950 €** (contre 5 620 € en 2013).

- La sortie annuelle a eu lieu cette année au HAVRE et a connue un grand succès. Nous étions 52 participants (au lieu de 27 en 2013). Le montant de la participation était de 50 € par personne, ce qui a représenté une recette de **2.600 €** couvrant la presque totalité des frais de 2.719 € . (déficit de 119 €)

Le cocktail en l'honneur des magistrats s'est à nouveau tenu cette année aux archives nationales, dans les salons de l'Hôtel de Soubise.

Nous étions **87 membres** (contre 80 membres en 2013) .

Malgré une manifestation identique d'une autre compagnie d'experts le même jour, de nombreux magistrats et avocats étaient présents. Ce cocktail reste un moment apprécié et constitue un lien privilégié et unique entre les experts, les magistrats, et les avocats.

Nous devons nous assurer cette année que la date fixée ne soit pas prise par une autre manifestation.

La participation demandée était de 50 €, soit une recette de **4.350 €** (contre 4 000 € en 2013) , ce qui couvre tout juste la moitié des frais de cette réception qui s'élèvent à **8.120,72 €** (contre 8.519,20 € en 2013) .

En conclusion, les recettes totales s'élèvent à la somme de **47 265,38 €** (contre 37 932,94 €. en 2013) Cet écart est essentiellement du aux recettes du solde de la cotisation AFNOR de 2013 encaissée début 2014

Nos cotisations à la seule compagnie (hors cotisation AFNOR) représentent donc environ 60% de nos recettes **(diapo)**

AU CHAPITRE DES DEPENSES :

COTISATIONS (diapo ...)

Le montant des cotisations dues par notre Compagnie au CNCEJ, à l' UCECAP et au CFCEACAP est de **7.766 €** en augmentation de 11%.

La répartition de ces cotisations est la suivante :

	2014	RAPPEL 2013
<i>CNCEJ</i>	6.936 €	6 120 €
<i>UCECAP</i>	800 €	800 €
<i>CFCECAP</i>	30 €	30 €
TOTAL	7.766	6.950

Cela s'explique par le nombre de membres actifs plus important et par l'augmentation de la cotisation au CNCEJ qui est passée de 45 € à 48 € par membre cette année.

C'est donc environ **52 €** au lieu de 48 € l'an passé, que chacun de nous verse en cotisations diverses sur notre cotisation annuelle de 220 € soit environ 24%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (diapo)

Elles représentent un montant total de **12.088,59 €** contre 7 002,16 € en 2013

Cette augmentation s'explique par :

- ☞ le solde des frais de l'AFNOR sur 2013 payé en 2014
- ☞ Une prime d'assurance de 1 104,75 €, en augmentation ; contrat que je souhaite résilier à son échéance après consultation de GENERALI qui nous propose un contrat identique pour environ 400 € ;
- ☞ Une augmentation des frais bancaires et de location de salles
- ☞ Un exercice sur 14 mois au lieu de 12 ; soit 2 mois de dépenses supplémentaires.

ACTIVITES (diapo ...)

Ce poste est le reflet du dynamisme de notre compagnie.

Son montant est de **16 914,15 €** (contre 15 307,37 € en 2013)

Le cocktail à l'Hôtel de Soubise représente la moitié de cette dépense soit **8 120,72 €**

Contre 8 519,29 € en 2013 et pour mémoire 10 929,84 € en 2012

A nouveau, les lieux nous furent gracieusement prêtés.

Nous ne sommes pas certains qu'à l'avenir, cela puisse se reproduire. Il y a donc lieu de provisionner une somme suffisante pour une location de salle en 2015 ce que j'ai prévu au budget prévisionnel.

La sortie annuelle a coûté **2 719 €** (contre 1 697 € en 2013) qui est presque totalement amortie par la participation demandée de 50 euros.

Les frais liés aux locations de salles de réunion et transport sont en hausse pour un montant de 568,67 € (contre 149,13 € en 2013)

Enfin et contrairement à l'année dernière ne sont pas imputés sur cet exercice, les frais liés à notre assemblée générale clôturée comme de coutume par un buffet campagnard.

Je les ai donc provisionnés sur 2015

En conclusion, les dépenses sont stables et s'élèvent à la somme **37 579,20 €**

(Contre 37 431,94 € en 2013 et pour mémoire 40 366,22 € en 2012.)

(diapo)

BILAN DE L'EXERCICE 2014: (diapo)

Le résultat de l'exercice 2014 entre les recettes et les dépenses est créditeur de **9 686,18 €** Contre 8 501 € en 2013 alors qu'il était débiteur de 1 451,11 € à la fin de l'exercice 2012. Le bilan de nos exercices s'est bien amélioré au fil des 3 dernières années. Le solde en banque au 31 Décembre 2014 est de :

Compte courant CIC n°10929 000102370 01 : + 24 211,23 €
Compte livret CIC n°10929 000102370 02 : + 37 859,09 €
(diapo)

Les disponibilités sur les comptes CIC au 31 Décembre 2014 sont donc de + 62 070,32 € Alors qu'elles étaient au 1^{er} Novembre 2013 de + 54.296,64 € et de + 44 642,13 € au 1^{er} novembre 2012

Les dépenses restant à payer sont d'un montant de 7.006,20 € dont une facture de l'AFNOR de 6. 586,20

Les recettes non encaissées a ce jour sont de 440 € (2 cotisations)

La balance du bilan s'établi donc a 55.504,12 €
(diapo ...)

Pour le prévisionnel de 2015 (diapo ...)

J'ai conservé des recettes stables pour 2015 dès lors que je proposerai au vote des cotisations identiques .

En revanche pour les dépenses j'ai prévu une augmentation des frais de fonctionnement notamment pour tenir compte du solde de la facture de certification de l'AFNOR 2014 qui sera comptabilisé sur l'exercice 2015

Le poste des dépenses pour manifestation a été augmenté pour tenir compte des frais du buffet de cette AG et des frais éventuels pour la location d'une salle pour notre cocktail annuel.

Comme vous le constaterez la balance de 2015 sera ainsi juste équilibrée a hauteur de 2600 €

Au chapitre des recettes, il faut noter que toutes les cotisations dues ont été encaissées mais non sans mal. Le gros « point noir » reste, encore et toujours, l'encaissement des cotisations. Les rappels incessants par mail et lettres recommandées sont des dépenses d'argent et de temps qui pourraient être épargnées à la Compagnie si tous ses membres voulaient bien se mettre à jour dans les délais prévus, et que ceux qui souhaitent démissionner ou qui sont sans activité le fasse savoir par un courrier.

Enfin, et c'est mentionné sur l'appel de cotisation, un étalement des paiements est toujours possible. Des virements programmés peuvent également être mis en place par les membres.

Il suffit juste de les demander...et de prévenir le trésorier

(diapo ...)

Pour cette année, sur la cotisation de 220 € d'un membre actif, environ 50 € euros sont affectés aux cotisations CNCEJ, UCECAP etc.), 20 € sont consacrés à la gestion, et 150 € sont utilisés pour les activités (cocktail, sortie annuelle, AG, site internet...).

En conclusion, et malgré une cotisation inchangée l'exercice 2014 révèle comme l'année passée une situation financière saine.

Compte tenu de cette situation, et ce depuis de nombreuses années, la compagnie des experts peut voir sereinement l'avenir... mais prenons garde, notre argent « dort » toujours entre les mains des banquiers.....ce qui reste toujours un peu risqué ...

Je propose donc de maintenir pour cette année encore le même montant de cotisation à savoir

- 50 euros pour les « membres sans activité »

-110 euros pour les « nouveaux membres »

-220 euros pour les « membres actifs »

En revanche et selon ce qui pourra être trouvé comme salle pour notre cocktail annuel, je suggère que notre participation à ce cocktail soit le cas échéant ajustée pour financer la location d'une salle.

Merci pour votre attention, je reste à votre disposition pour répondre à vos questions si vous en avez.

Le trésorier de la CEACAP
Jérôme de Rouvray
Paris, le 5 Janvier 2015.